



Autorisations des Responsables Légaux

Je (nous) soussigné(e)(s)

Madame, Monsieur,.....

Demeurant à

Parent(s), tuteur(s) de l'enfant

*Merci de RAYER la ou les mention(s) ou l'ensemble de l'article en cas de désaccord
(ne pas cocher)*

AUTORISE (autorisons)

- L'enfant à participer aux concours de tir à l'arc et à toutes manifestations annexes.
- Pour cela, à être véhiculé par un adulte appartenant au club « LES ARCHERS DU DADOU », ou tout autre adulte apparenté à un membre du club, pour tous déplacements nécessités par les concours, les activités annexes et d'agrément.
- À partir seul du lieu d'initiation et d'entraînement à la fin de la séance.

AUTORISE (autorisons) TOUT ADULTE appartenant aux « ARCHERS DU DADOU »

- À intervenir pour tout problème de santé pendant les entraînements ou les déplacements.
- À faire intervenir toute personne de la profession médicale afin d'apporter tous les soins nécessaires à l'enfant, en particulier en cas d'urgence reconnue ou supposée, dans l'attente de l'arrivée d'une personne de la famille.

Si mentions éventuelles d'allergies, de contre-indications thérapeutiques ou médicamenteuses (possibilité de mettre sous enveloppe fermée, portant le nom et le prénom de l'enfant à n'ouvrir qu'en cas de nécessité, à **agrafer à cette feuille**).

- À intervenir pour tous litige où l'enfant serait mis en cause, faire appel à toutes personnes en permettant la résolution.
- Et en général à faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour la protection de l'enfant.

Fait à

Le

Signatures